

Talily

Le journal interne de QIT Madagascar Minerals



Dans cette édition:

Zone STL : Kadaha à Belavenoky.....Page 3

Revue de Presse :Page 5

Pour vos feedbacks, contactez :

Andry.Francis@riotinto.com, tel: 034 65 044 25

Carnet vert

Entreprises communautaires impactées par la mine : Tafita sur la bonne voie

Tafita SARL fait partie de l'une des entreprises locales travaillant pour QMM. Forte d'une vingtaine d'employés, l'entreprise a un contrat commercial avec QMM concernant le nettoyage des spirales à l'usine flottante. Il s'agit d'assurer la propreté et le bon fonctionnement des circuits des spirales.

Composée par des personnes issues directement des communautés impactées par la Mine, l'entreprise TAFITA SARL bénéficie de l'accompagnement de CARA (Centre d'Affaires de la Région Anôsy) dans les domaines de la sécurité, la gouvernance, la gestion des ressources humaines et la comptabilité/Finance.

Une évaluation mensuelle du niveau des entreprises est réalisée par rapport aux coachings donnés par CARA. A partir du diagnostic effectué par CARA, les entreprises locales fournisseurs de services chez QMM et accompagnées par CARA sont classées en trois catégories :

- ⇒ niveau basique : coaching focalisé sur l'amélioration des compétences de base.
- ⇒ niveau intermédiaire : entreprise ayant une bonne notion de compétence basique et intermédiaire, et peut être mise en relation avec des clients à exigence moyenne ou basse.
- ⇒ niveau avancé : entreprise maîtrisant les compétences de base et intermédiaire en matière d'entrepreneuriat, et peut être mise en relation avec des clients à haute exigence.

Le bilan de l'année dernière de CARA a permis de classer l'entreprise Tafita SARL au niveau avancé. Créée en 2016 en tant qu'entreprise, Tafita SARL est gérée par Vincianot Limbearimana, sous la supervision de Jean Pascal Valiarimanana (Designated Manager) et de Moses Adam (Contract Manager).

L'entreprise TAFITA connu auparavant sous le nom de FAVI GIE vient de changer de statut juridique passant de GIE (Groupement d'Intérêt Economique) à SARL (Société à Responsabilité Limitée) dans le cadre de sa croissance vers une structure plus développée et, pourquoi pas, bientôt assurer sa propre pérennisation?

Contact : tafitasarl@gmail.com

Actuellement, CARA accompagne 9 entreprises locales issues des communautés impactées directement par la Mine et qui fournit des services chez QMM :

1. TAFITA SARL,
2. MAMOASOA,
3. FIA,
4. TBSE
5. FANARENANA,
6. EQUIPAUTO,
7. ALA MAITSO,
8. HASOAVA
9. FANIRY



Reportage

Conservation de la NAP à Ambato-atsinanana : Un Kadaha à Belavenoky

«Je suis prêt à collaborer avec QMM», assure le Chef Fokontany de Belavenoky, Mr Laha Prosper lors d'un Kadaha (séance de négociation traditionnelle) qui a eu lieu le vendredi 3 février dernier dans cette localité.

Le sujet débattu entre la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (DREEF) et les communautés d'Ambato-Antsinanana, a été focalisé sur l'interdiction d'accès aux zébus dans le noyau dur de l'Aire protégée, stipulée dans le COAP (Code des Aires Protégées). Composées par les communautés issues des 4 fokontany : Itapera, Tsiharoa-Ampasy, Tsiharoa-Ambondro et Belavenoky, ces communautés ont fait savoir que la pâture fréquentée par les bovidés se trouve dans les zones contrôlés qui sont régies par le Dina.



Ainsi, les villageois ont souhaité de revenir à l'utilisation habituelle de ces zones contrôlées qui représentent beaucoup d'avantages pour la vie quotidienne des communautés locales.

De leur part, les fonctionnaires au sein du DREEF ont fait savoir qu'une étude technique et sociale demeure indispensable avant de prendre une décision finale qui devrait être au bénéfice de chaque partie.

Dans l'optique de la promotion du dialogue avec la communauté, QMM a joué le rôle de médiateur et de facilitateur dans cette rencontre avec l'appui de FIMPIA (Comité de Gestion de la Nouvelle Aire Protégée d'Ambato-Antsinanana) et de l'ONG SAHA.

Actualité

SFCG : Formation en Communication sensible au conflit

Les employés du département RCCDD ainsi que ceux de l'ONG SAHA, partenaire de QMM en matière de relation communautaire ont été formés par Tiana Ravaloson, Chargé de Programme au sein de Search For Common Ground (SFCG) sur la Communication sensible au conflit, plaidoyer et relations avec les médias du mercredi 8 au vendredi 10 février 2017 à la Chambre de Commerce et de l'Industrie à Bazaribe.

Ce partage d'expériences et d'expertise a débuté par les grandes principes de la communication : 5W (Who, What, Where, When et Why) selon l'approche Common Ground ou « Tokontany iraisana » en malagasy. Pendant le premier jour, les différents formats d'une communication constructive et la notion des messages clés ont été étudiés.

La gestion des rumeurs et de la panique a été abordée le jeudi 9 février. Les participants ont également pu apprendre comment formuler une stratégie de communication.

A chaque fin de journée, des travaux de groupe ont clôturé les séances afin de pouvoir évaluer les acquis.

Pendant le dernier jour, la gestion des relations avec les médias était au programme.

Cette formation était très utile pour les employés du département RCCDD et de l'ONG SAHA notamment ceux qui travaillent sur terrain pour renforcer leur capacité en matière de persuasion et de relations avec les communautés.



Les articles de Presse

Les parutions de la semaine du 06 février 2017 :

Première Ligne : 7 manifestations pour 2017
Journal : Agence de Presse APOI du 6 février 2017

Problème d'énergie : Interpellation du secteur privé
Journal : Madagascar Matin 10 février 2017

Trump démantèle la loi Dodd-Frank : Les conséquences pour l'Afrique
Journal : Madagascar Tribune du 6 février 2017



Première Ligne 7 manifestations pour 2017

En continuant à l'année 2016, l'Agence Première Ligne va produire et organiser 7 manifestations, lesquelles auront pour effet de renforcer sans cesse la crédibilité de la Grande

ette. Pour entre
Soyez Show (OL, AORE)
mal d'histoire n'avant
rencontre avec la presse ce
il le lit, il le C et le lit le il.
si il les lignes et la donne à
r. = ajoute-t-il.
irritable cela off
i des les du sud Ouest de
ta d'un nouveau pôle
N 2005, le Sommet de la
16 le tout couronné par la
s remarquables de ce début
élassent d'avoir pu établir
péneur et ailleurs dans le
entendu à présent.

Madagascar Matin

10 fév 17

Problème d'énergie – Interpellation du secteur privé



International

Trump démantèle la loi Dodd-Frank : les conséquences pour l'Afrique

Jeudi 6 février

Le président Trump a signé un décret qui vise à démanteler la pièce maîtresse du dispositif réglementaire mis en place par Barack Obama, suite à la crise des subprimes, dont l'économie mondiale souffre encore des conséquences après bientôt 8 ans.

Cette loi, adoptée en 2010, qui tente de corriger les dérives de la finance de marché et du processus de consommation de ses outils, comportait un volet particulièrement important pour l'Afrique et plus généralement pour tous les pays pétroliers et miniers.

Ce volet obligeait les compagnies créées à la hâte américaines à publier toutes les données qu'elles envoient aux gouvernements des pays producteurs : taxes, royalties, droits de production, permis, etc. Cette disposition anti-corruption qui imposait une meilleure transparence dans les contrats et dans la gestion des concessions, est maintenant alléguée par le secteur pétrolier américain.

Pour Gary Cole, conseiller économique de Donald Trump, et ancien cadre dirigeant chez Goldman Sachs : « Il s'agit d'être au courant sur le marché mondial où nous devons intervenir et nous, avec toutes les données sur qui nous nous mettrons aux commandes à l'étranger en raison de la réglementation ». En clair, selon M. Cole, l'Amérique a des compétences que les autres n'ont pas de ces règles, alors pour rester compétitifs, elle doit pouvoir faire de même.

Dans son fameux article 1504, la loi Dodd-Frank contraignait également les sociétés créées aux USA qui utilisaient des produits miniers issus de la RD Congo et de ses pays voisins, à déclarer sous serment selon la SEC (Securities and Exchange Commission), mais particulièrement concernée l'industrie électrique communautaire de cobalt, ce secteur soufre de problèmes de corruption, conflits et pillages à l'Est de la RD Congo.

L'impact de la loi Dodd-Frank dépassait le cadre des grandes compagnies minières et pétrolières multinationales. De nombreuses sociétés étrangères sont créées aux Etats-Unis, notamment une centaine de compagnies américaines dont une partie s'implante opère en Afrique.

En 8 ans, on ne peut pas dire que la loi Dodd-Frank avait éradiqué les pratiques de corruption, mais elle éliminait des sources certaines (CSD) et bailleurs de fonds qui militaient pour une meilleure gouvernance des industries extractives, notamment en Afrique.

(Ecofin)

Le projet de réforme du dialogue public-privé (Dpp), représenté par les présidents du Sénat, de la Chambre des députés, de l'Ordre national du barreau de Madagascar, le 10 février 2017 en vue de poursuivre par conséquent le dialogue avec l'Etat. La volonté d'élaborer une loi de dialogue public-privé (Dpp) est née de la volonté de l'Etat de poursuivre les travaux des deux accords internationaux (le Corcora et la F-Transparence), les entreprises Madagascar et les projets d'investissements privés autorisés dans le cadre de l'Etat et des investissements, ainsi que plusieurs rencontres économiques au niveau national et régional comme des avancées significatives réalisées au titre de l'année 2016.

Les rencontres entre les présidents de gouvernement du secteur privé et le ministre de l'économie et du secteur privé, Chabani Ndorahoa, la réunion en question s'est tenue le 09 février de Madagascar Antananarivo.

En effet, pour évaluer l'impact de la loi des finances 2017, l'élaboration de développement industriel implique élargir le rôle des industries de Madagascar et de l'Afrique à offrir une telle augmentation de plus de 20% en termes de visiteurs au titre de la ligne cible privé à l'industrie d'investissement... C'est ce qui ressort particulièrement du bilan

des efforts effectués au cours de l'année, dont principalement les problèmes liés à l'énergie au sein du secteur privé, notamment à bout de souffle, selon les présidents présents.

Le secteur privé est prêt à l'occasion pour soumettre au ministre Chabani Ndorahoa, en la fin du comité de pilotage du Dpp, quelques solutions à court terme permettant de résoudre les

problèmes posés et certains dans le cadre de la stratégie privée de niveau de gouvernement, souligne le ministre Chabani Ndorahoa. Ce dernier ainsi que les représentants de la

il peut entendre renforcer davantage cette confiance mutuelle entre le secteur public et le secteur privé, ce qui est en accord avec la persévérance pour 2017, rappelle que cette visite de

Veuillez trouver ci-dessous le lien qui vous permettra de lire tous les articles :

http://MGFTUFPS\Data (E)\Communication\Revue de Presse\2017\Février\S2

Bonne lecture

Conseil d'ami

Infos pratiques:

Cours de change de la semaine :

Euro - EUR	3 348,61 Ariary
Dollar US - USD	3 142,35 Ariary
Livre sterling - GBP	3 942,86 Ariary
Dollar Canada - CAD	2 393,72 Ariary
Rand - ZAR	234,00 Ariary

Numéros d'urgence :

Médecin de garde	034 65 050 50 / 032 05 051 16
Centrale d'appel	034 65 034 65
Pompier FTU	Airtel & Telma : 118 (Gratuit) Telma : 034 84 811 97 (UPC)
Gendarmerie FTU	034 71 370 60 ou 034 81 882 73 (Brigade)
Gendarmerie TNR	119 (urgence) ou 020 22 208 21 (Toby)
Police FTU	020 92 210 84 (Commissariat de la ville)
Police TNR	17 (Police secours) 020 22 227 35 (commissariat central)

Pensée de la semaine : «I used to serve Tea to support my Football training.» (**Lionel Messi, Famous soccer Player**)

Jeu concours

La gagnante du précédent jeu concours s'appelle : **Andrisoanirina Evangina**, au département **Technologie - Laboratoire** Son lot est déjà disponible au bureau du département RCCDD (Aile 3).

Réponse du précédent jeu concours :

Le groupe de produit Energie et Minéraux emploie **14.000 personnes**.
Nombre de participants : **54**

Nouveau jeu :

Cochez la bonne réponse

Le Prix de la sécurité du Chef de la Direction de Rio Tinto 2016 est attribué à :

Usine d'électrolyse Boyne, Aluminium

Austral, ports Dampier, Minerai de fer

Arvida, Aluminium

Selon vous, combien d'employés vont participer à ce jeu concours ?

Celui ou celle qui trouvera les bonnes réponses recevra un lot (article cadeau)

Noms :

Département :

A remettre **avant le mercredi 15 février 2017** au bureau RCCDD à Mandena